



## Proprio tarée/ Pas confiance sur ma caution/ J'ai UN loyer impayé

Par **JJackie405**, le **10/05/2023** à **13:45**

Bonjour -

Je suis dans un 2 pièces meublés depuis + de 6 mois et la propriétaire m'a montré sa face cachée. Elle n'avait pas eu le temps de faire l'état des lieux, et on l'a fait vite fait ensemble. Elle m'avait dit de noter et lui envoyer les choses qui n'allaient pas quand je les découvrirais. Ce que j'ai fait le lendemain et même dans la journée où j'ai emménagé. Jusque là tout va bien. Elle s'est engagée à réparer le pommeau/barre de douche, le bvar ds le jardin, le volet velux/store, etc des petites choses mais importantes. Au fur et à mesure elle s'est transformée (Genre bi-polaire ou Eilsheimer) et a retourné TOUT le scénario. Comme quoi c'est moi qui avais sûrement fait exprès de "casser ci ou ça".. bref la mauvaise foi reincarner j'en croyais pas mes yeux. Elle m'a fait bloquer 7 RDVs, sur mon temps de travail et est venue "bidouiller" avec son copain.... ou juste "Regarder". Elle refuse d'acheter ou faire intervenir professionnel du coup à 5-6 reprises ça ne fonctionnait pas et tout est au même point. J'ai laissé tomber car elle m'envoie des 3-4 pages de mail hyper dans l'affect alors que j'écris une ligne clairement "Merci de venir avec un professionnel pour le thermostat douche, plombier, acheter un nouveau velux car il ne fonctionne pas, réparer les lamelles du bar, etc.) .... Du coup j'ai abandonné. Vu que je n'ai plus confiance en cette folle, et qu'elle a 2 mois de caution (2K) et que je guette au plus vite un nouvel appart (très très difficile à trouver ds ma région) j'ai SAIS que ce n'est pas LEGAL, mais pour me "protéger" moi et ne pas perdre de l'argent sur ma caution, il y a 1 mois de loyer que je n'ai pas payé... et j'essaie de gagner du temps. Or elle m'a fait 2 relances déjà en prévenant celui qui s'est porté caution (Qui est de mon côté et qui me comprend). Je ne veux pas voler quelque chose, mais je veux pouvoir partir sans payer mon dernier loyer si je trouve un appart, et pas qu'elle me retienne quelque chose sur les

1000 restants ca l'appart est impec, mais vu la folle totale de mauvaise foie elle serait capable de me deduire des choses et je ne peux plus mentalement vivre l'affrontement... et vous savez tous que ca va etre une tannée de se battre avec elle si elle decide de garder 300 ou 500 ou 600 eurso que sais je sur ma caution.

Qu'est ce que je risque ? Comment faire ? Je ne peux plus etre perdante face a autant de mauvaise foie et je suis ds une region ou les proprietaires ont vrt tres mauvaise reputation et abuse enormement. Je tiens a preciser qu'elle a aussi une agence de loc. C'est la proprio et directrice de l'agence (Son agence a son ex mari).

Par **JJackie405**, le **10/05/2023 à 22:52**

a t elle le droit de m'avoir pris 2 mois de caution ? Et puis je - meme si j'imagine bien que ce n'est pas légal- lui dire de garder un des 2 mois de caution en guise de mon loyer vu que "j'ai du mal à payer" et qu'il lui restera de toute manière un moisi entre les mains.... ?